



## Déclaration liminaire du CSA des Services Déconcentrés du 30 juin 2026

Paris, le 30 juin 2026

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs,

Cette instance se tient dans un contexte où les agents du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire subissent après de nombreuses réformes, une **succession de restrictions budgétaires** qui fragilisent toujours davantage leurs conditions de travail, leur engagement et, au-delà, la qualité du service public qu'ils rendent quotidiennement aux usagers.

L'UNSA souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur plusieurs dossiers qui illustrent cette dégradation progressive.

Tout d'abord, le dossier du **RESET- BREXIT** continue d'alimenter une profonde inquiétude parmi les agents des SIVEP. Après des années d'investissement pour mettre en œuvre les contrôles liés au Brexit, les perspectives de l'arrêt des contrôles suscitent de nombreuses interrogations. Les agents ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et d'un professionnalisme exemplaire. Ils ne peuvent aujourd'hui être laissés dans l'incertitude quant à leur avenir professionnel. Ils attendent des réponses claires, des garanties sur leurs missions, leurs affectations, leurs parcours professionnels ainsi qu'un véritable accompagnement anticipé. L'anticipation doit remplacer l'improvisation.

Nous souhaitons également revenir sur la politique de **rationalisation des moyens de l'État**, notamment au travers de l'application de la circulaire dite "Borne" relative à l'occupation des locaux administratifs. Si l'optimisation des surfaces peut constituer un objectif légitime, elle ne peut s'effectuer au détriment des conditions de travail. La réduction des espaces, la multiplication des bureaux partagés ou la densification des implantations ne doivent pas devenir des réponses purement comptables. Les agents ont besoin de conditions de travail stables, respectueuses de leurs missions et de leur santé.

À cette dégradation des conditions matérielles, s'ajoute une inégalité persistante en matière de **restauration collective**. Dans plusieurs départements, les agents ne disposent toujours pas d'un restaurant administratif ou d'une solution de restauration satisfaisante. Cette situation crée une rupture d'égalité entre les agents de notre ministère selon leur lieu d'affectation. Nous demandons que des solutions concrètes soient recherchées afin que chaque agent puisse bénéficier d'un accès à une restauration de qualité dans des conditions financièrement acceptables.



L'UNSA s'inquiète également de la diminution des moyens consacrés à la **formation professionnelle**. Alors que les métiers évoluent rapidement, que les outils numériques se multiplient et que les réorganisations se succèdent, réduire les budgets de formation constitue un très mauvais signal. La formation n'est pas une variable d'ajustement budgétaire ; elle est un investissement indispensable pour maintenir les compétences, accompagner les évolutions des métiers et garantir la qualité du service public. Et pourtant, depuis trois ans et l'austérité budgétaire mise en œuvre par le gouvernement, un certain nombre de formations, de rassemblements de référents font l'objet d'annulations ou d'une bascule vers du distanciel. Cela rend difficile la constitution de réseaux pourtant importante pour nos agents.

Enfin, nous souhaitons attirer une nouvelle fois votre attention sur la situation particulièrement préoccupante des **Secrétariats Généraux des DRAAF-DRIAAF-DAAF**. Ces services connaissent depuis plusieurs années une augmentation constante de leur charge de travail, aggravée par la déconcentration de nombreuses missions de gestion des ressources humaines. Les effectifs, eux, n'ont pas suivi cette montée en charge. L'ordre du jour d'aujourd'hui en est encore un exemple.

Cette situation de **surcharge chronique de travail pour les équipes des Secrétariats Généraux mais aussi celles des autres services**, entraîne, avec la multiplication des urgences, des difficultés à respecter les échéances, un risque accru d'épuisement professionnel.

Les **opérations d'écrêtage des heures supplémentaires**, qui conduisent des agents à perdre des heures effectivement travaillées faute de pouvoir les récupérer ou les comptabiliser, illustrent parfaitement ce malaise. Elles témoignent d'une inadéquation entre les moyens alloués et les missions confiées. Elles révèlent aussi une injustice par rapport à d'autres ministères y compris dans la pratique départementale sur la récupération des heures où la limite est toujours fixée à une demi-journée par mois là où les agents dans la plupart des directions de l'État peuvent récupérer une journée par mois. Considérant la charge de travail dans nos services, cette demi-journée supplémentaire serait un message fort pour le respect des droits des agents.

Les agents absorbent les conséquences des suppressions d'effectifs, de la complexification des procédures et des réformes successives, sans que leur charge de travail fasse réellement l'objet d'une évaluation ni que les moyens nécessaires leur soient accordés. Nous avons d'ailleurs porté en exemple la multiplication des crises en santé du végétal lors d'un précédent CSA Alimentation.

L'engagement des agents ne peut durablement compenser les insuffisances de moyens. Le sens du service public ne doit pas devenir le prétexte à une sollicitation permanente des personnels.

**Pour l'UNSA**, il est désormais indispensable de redonner de la visibilité aux agents, d'améliorer leurs conditions de travail, de garantir des moyens adaptés aux missions et de replacer le dialogue social au cœur des décisions qui les concernent. Preuve en est, l'absence de formation spécialisée du CSA Services Déconcentrés depuis 2024.

Les agents de ce ministère ont démontré, ces dernières années, leur capacité d'adaptation face à des crises majeures. Ils méritent aujourd'hui autre chose que des incertitudes, des économies budgétaires et une dégradation continue de leurs conditions de travail. Ils attendent de la reconnaissance, de la cohérence et des engagements concrets.

Nous espérons que les échanges de cette instance permettront d'apporter des réponses précises sur ces différents sujets et d'ouvrir enfin des perspectives rassurantes pour l'ensemble des personnels.

Je vous remercie.